



FICHE ACTION

4.1.2

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

- **Orientation stratégique :** Réussir la transition écologique en fédérant les acteurs du Territoire
- **Objectif opérationnel :** 4.1 Développer des stratégies partenariales et renforcer les coopérations
- **Objectifs transversaux :** 4.2 Promouvoir et soutenir les initiatives en faveur de l'innovation et de la transition

Type d'action

- ✓ Atténuation
- ✓ Adaptation
- ✓ Qualité de l'air
- Études
- ✓ Action impliquant la population

Priorité :

- Incidence sur l'environnement :**
- Incidence sur les populations :**
- Coût de l'action :**
- Moyens humains :**

Références

ODD-ONU : 3-9-11-12
SRCAE :
ELEC1.2, TRA1, TRA2, TRA3, ECO1
PCAEM :
AT2, AIR4
En lien avec l'action :
1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.2, 1.4.1, 1.4.2
1.5.1, 5.1.1, 5.2.1, 5.2.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Direction du Développement Économique et de l'Emploi



PARTENAIRES :

Communes, clubs d'entreprises de PEMB, associations, entreprises « moteurs » du territoire ou zones d'activités avec des entreprises actives sur ce sujet, CCI, CMA 94, ADEME, Métropole de Grand Paris, région Ile-de-France, Cluster EMS, ALEC-MVE



SERVICES MOBILISÉS :

Direction de l'Aménagement, Direction de l'Urbanisme, Direction des Déchets et de l'Environnement, Direction des Finances et de la Commande Publique

Contexte - Enjeux

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques par les entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Cette démarche s'applique de manière transversale à tous les pans d'activité de l'entreprise. Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. En matière de consommation d'énergie, l'industrie représente 10% des consommations totales du territoire.

Le secteur tertiaire représente quant à lui 18% des consommations d'énergie du territoire, et jusqu'à 30-40% des consommations d'énergie de certaines communes. Cela se traduit par des émissions de GES qui s'établissent respectivement à 9% pour l'industrie et 14% pour le secteur tertiaire (par rapport au total des émissions du territoire). De plus, ces secteurs contribuent également à la pollution atmosphérique : l'industrie émet 22% des composés organiques volatiles non méthaniques, et le tertiaire 16% des émissions de dioxyde de soufre. Le monde de l'entreprise a donc un rôle conséquent à jouer, à son échelle, pour réduire ces nuisances, et peut notamment s'appuyer, pour ce faire, sur le plan climat de Paris Est Marne & Bois. Plus précisément, la Direction du Développement Économique et de l'Emploi et son réseau d'acteurs offrent un cadre propice à l'accompagnement des entreprises dans des démarches environnementales vertueuses.

Modalités de mise en œuvre :**1. INCITER À LA RÉALISATION D' ACTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PDE...) :**

- Organisation d'évènements thématiques sur la RSE
- Accompagnement des TPE-PME par de grandes entreprises ayant déjà développé certaines actions RSE (formation de binômes pour la transition écologique)
- Réalisation et diffusion d'un guide des aides financières disponibles pour les entreprises

2. VALORISER LES ENTREPRISES RESPONSABLES DU TERRITOIRE VIA LA COMMUNICATION, L' ORGANISATION DE CONCOURS...

- Communication sur les actions exemplaires déjà mises en oeuvre par les entreprises du Territoire
- Organisation d'un concours pour récompenser les entreprises engagées du Territoire

Résultats attendus :

- D'une manière générale, meilleure prise en compte des sujets environnementaux par les entreprises du Territoire.
- Développement d'une série d'évènements pour un premier niveau d'accompagnement pratique des entreprises dans leurs démarches environnementales
- Élaboration et mise à disposition d'un guide des aides pour les entreprises
- Organisation d'une campagne de communication et d'un concours par PEMB pour valoriser les entreprises exemplaires de son territoire

Indicateurs :

Nombre d'entreprises et organisations engagées dans une démarche RSE ou Développement durable

Nombre d'évènements thématiques organisés pour l'accompagnement des entreprises aux démarches environnementales

Nombre d'actions exemplaires relayées par PEMB

Nombre d'inscrits au concours pour la valorisation des actions exemplaires

**Calendrier**

2018	À DÉFINIR
2019	À DÉFINIR
2019-2025	À DÉFINIR
2020	À DÉFINIR
2021-2025	À DÉFINIR